



## **CERTIFICAT DE PUBLICATION AVIS PUBLIC**

**Entrée en vigueur du règlement no 434 (2021)**

---

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné que le conseil municipal a adopté le 14 juillet 2021 le règlement suivant :

**Règlement no 434 (2021) :** Règlement modifiant et refondant le règlement no 434 (2020) concernant les nuisances sur le territoire de la ville de Carignan.

QUE communication dudit règlement peut être prise à mon bureau situé au 2379, chemin de Chambly, bureau 210 à Carignan, durant les heures normales de bureau; lesdits règlements entrent en vigueur conformément à la loi.

Donné à Carignan, ce 19 juillet 2021.

Ève Poulin, avocate  
Greffière

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

---

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office, avoir fait publier le présent avis public sur le site Internet de la Ville de Carignan, le 19 juillet 2021 et l'avoir affiché à l'hôtel de ville et dans la salle du Conseil, le 19 juillet 2021.

Donné à Carignan, ce 19 juillet 2021.

Ève Poulin, avocate  
Greffière